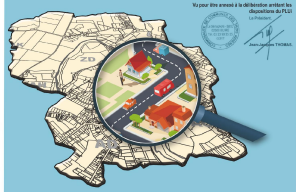


# PLUi

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal  
des Trois Rivières



Travaux réalisés en collaboration avec les  
Associations de Plaisance au PLU  
d'Urbanisme

## 4.1. Documents graphiques

### Wimpy

#### PLAN DE ZONAGE Territoire au 1/6500ème

PLUI arrêté le 18/03/2025      PLUI approuvé le



### Légende

#### Informations

- Comunes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiébauche
- Bâtimens d'élevage classés

#### Zonage

- UR : zone urbaine constructible
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

#### Éléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

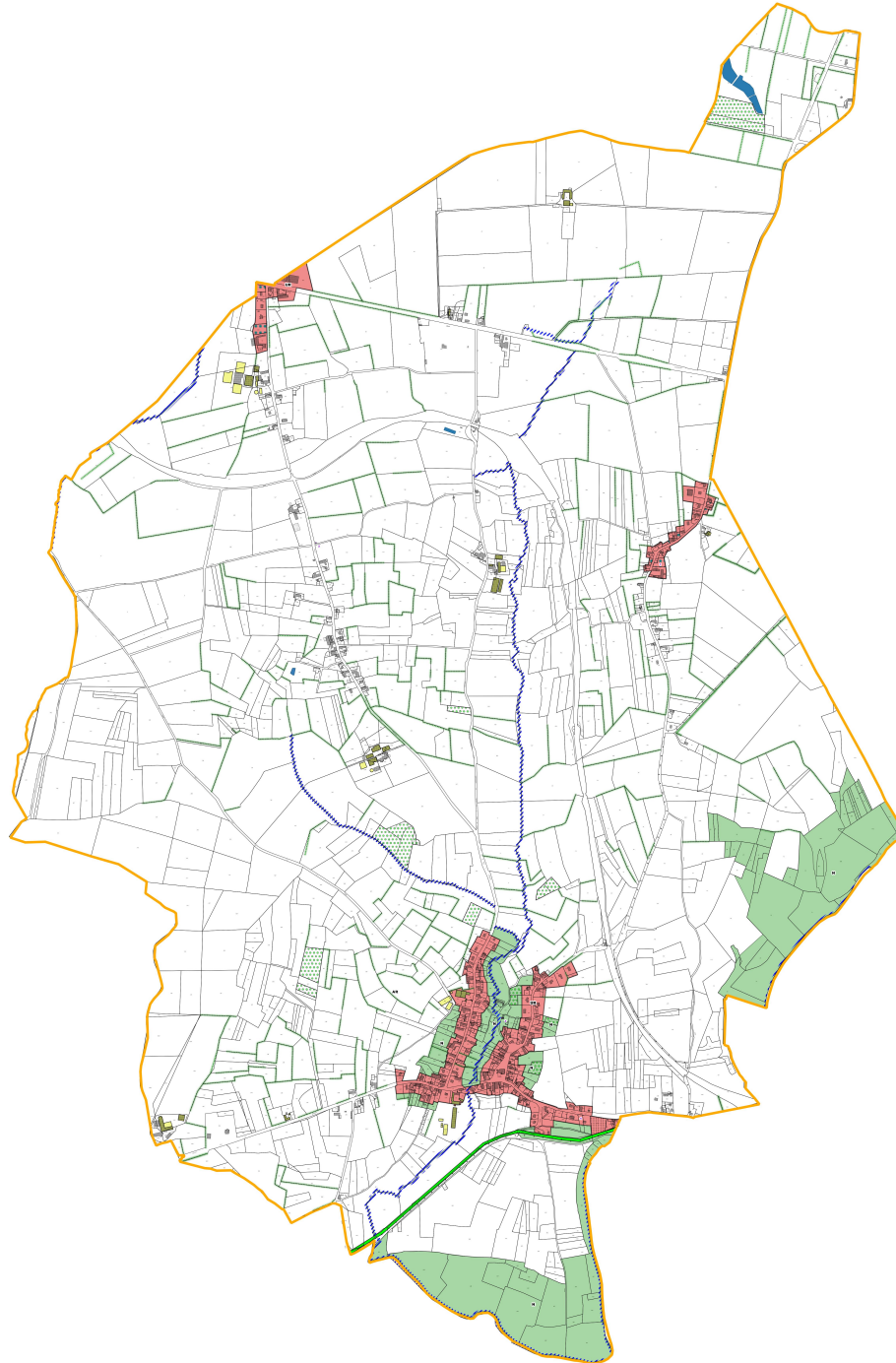
- Bosquets
- Haies
- Herdins
- Éléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares, Etangs

#### Éléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Éléments bâtis identifiés

#### Prescriptions

- Bâtimens identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Linéaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés



0 500 1000 m